

# APPEL À PROJETS B

Veillez lire attentivement le **RÈGLEMENT** de l'Appel à projets « Rayonnement Wallonie », consultable à l'adresse suivante :

[www.start-invest.be/IMG/pdf/rayonnement\\_wallonie\\_reglement.pdf](http://www.start-invest.be/IMG/pdf/rayonnement_wallonie_reglement.pdf)

## CONSIGNES

Le dépôt des candidatures s'effectue uniquement par voie numérique, via la plateforme dédiée au projet « Rayonnement Wallonie ».

Le lien vers cette plateforme sera mis en ligne le lundi 16 novembre 2020 sur la page [www.start-invest.be/APPEL-a-PROJETS-Rayonnement-Wallonie](http://www.start-invest.be/APPEL-a-PROJETS-Rayonnement-Wallonie)

La candidature devra être introduite, sur la plateforme dédiée, au plus tard le **lundi 7 décembre 2020 à 20h**, date de dépôt électronique faisant foi.

1. Toutes les annexes financières demandées doivent être transmises, via la plateforme, sous format **Excel**.
2. Toutes autres annexes utiles seront transmises, toujours via la plateforme, en format **PDF**.

Personne de contact :

**Nejma Ben Brahim**  
*Cheffe de projet, St'art S.A.*  
[rayonnementwallonie@start-invest.be](mailto:rayonnementwallonie@start-invest.be)  
Tel : **04 79 867 431**  
**www.start-invest.be**

**Les questions suivantes sont celles qui vous seront posées sur la plateforme<sup>1</sup> permettant le dépôt de candidature<sup>2</sup>.**

**Merci de ne poser votre candidature que via cette plateforme, exclusivement.**

<sup>1</sup> Le lien vers cette plateforme sera mis en ligne le lundi 16 novembre 2020 sur la page [www.start-invest.be/APPEL-a-PROJETS-Rayonnement-Wallonie](http://www.start-invest.be/APPEL-a-PROJETS-Rayonnement-Wallonie).

<sup>2</sup> Le présent questionnaire est fourni à titre indicatif. St'art se réserve le droit d'apporter des modifications d'ordre mineur aux questions et informations demandées. Seul le questionnaire accessible à partir du 16 novembre 2020 sur la plateforme dédiée à l'Appel à projets « Rayonnement Wallonie » fera foi.

# APPEL À PROJETS B

## 1. DESCRIPTIF GÉNÉRAL

- a) Responsable(s) du dossier :
- ❖ Nom – Prénom
  - ❖ Lieu – Date de naissance
  - ❖ Nationalité
  - ❖ Adresse
  - ❖ Téléphone
  - ❖ E-mail
- b) Descriptif du demandeur :
- ❖ Raison sociale (forme juridique)
  - ❖ Numéro d'entreprise
  - ❖ Numéro d'ONSS
  - ❖ Code NACE
  - ❖ Date de constitution de l'entreprise
  - ❖ Siège social
  - ❖ Siège(s) d'exploitation
  - ❖ Identité des fondateurs
  - ❖ Identité des personnes en charge de la gestion journalière
  - ❖ Structure du capital
  - ❖ Coordonnées du comptable ou de l'expert-comptable

## 2. STATISTIQUES<sup>3</sup>

- ❖ Avez-vous déjà été suivi(e) par un organisme d'accompagnement ?
- ❖ Par exemple une couveuse d'entreprises, une coopérative d'activités, un Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation etc...
- ❖ Si oui, le(s)quel(s) ?
- ❖ Si un financement Rayonnement de la Wallonie vous était octroyé, pensez-vous poursuivre ou entamer une collaboration avec un Organisme spécifique d'accompagnement de projets ?

---

<sup>3</sup> Ces questions vous sont posées à des fins purement statistiques ; vos réponses n'auront pas d'incidence sur les décisions du jury.

# APPEL À PROJETS B

- ❖ Si oui, le(s)quel(s) ?
- ❖ Comment avez-vous pris connaissance de l'appel à projets Rayonnement de la Wallonie ?

## 3. DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

- 3.1. Historique du développement de l'activité
- 3.2. Décrivez votre secteur d'activités et ses spécificités éventuelles
- 3.3. Décrivez l'environnement territorial dans lequel votre projet sera développé

## 4. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE VOTRE PROJET D'ÉVÉNEMENT

- 4.1. Décrivez l'événement projeté
- 4.2. Quelles sont les étapes que vous avez déjà accomplies et quelles sont celles à accomplir ?
- 4.3. Quels sont les conditions et les moyens nécessaires à la mise en œuvre de votre projet (création, production, marketing, communication, etc.) ?
- 4.4. Décrivez votre stratégie et les techniques de promotion du projet
- 4.5. Quelles sont les « forces-faiblesses/opportunités-menaces » de votre projet (analyse SWOT)

## 5. IMAGE DE LA WALLONIE

- 5.1. En quoi votre projet illustre-t-il de façon positive la Wallonie, ses citoyens, ses ressources et/ou son territoire ?
- 5.2. En quoi votre projet participe-t-il à la reconnaissance de talents, du savoir-faire, du patrimoine, des richesses du territoire de la Wallonie ?

## 6. INNOVATION, MARCHÉ ET CONCURRENCE

- 6.1. En quoi votre projet (bien ou service) se distingue-t-il de l'existant ?
- 6.2. Décrivez le marché/public que vous ciblez : public cible, territoire, secteur d'activités, etc.
- 6.3. Avez-vous entamé des démarches pour soumettre votre projet à des publics et/ou partenaires potentiels ? Si oui, quels sont les retours reçus ?
- 6.4. Identifiez vos concurrents.

# APPEL À PROJETS B

## 7. FINANCEMENT

7.1. Montant demandé

7.2. Détaillez avec précision le budget global du projet (dépenses et recettes) et les postes de dépenses que couvrirait le financement.

Le budget relatif au projet doit être présenté dans sa version conservatrice et incluant l'entièreté de sa durée d'exploitation (production et diffusion). Ce plan se présentera idéalement sous forme de comptes de résultat prévisionnel détaillé.

7.3. Qu'apporterait un financement « Rayonnement Wallonie » à votre projet ?

7.4. Liste et montants des subsides/fonds publics demandés et/ ou reçus pour ce même projet.

7.5. Liste et montants des sponsors, mécènes, donateurs (dont crowdfunding) pour ce même projet.

7.6. Liste et montants de prêts demandés pour ce même projet, y compris la mention des échéances.

## 8. EVOLUTION DE L'EMPLOI

8.1. Situation actuelle en équivalents temps plein

8.2. Création éventuelle d'emplois pour les années à venir afin de réaliser votre projet ? (nombre exprimé en ETP et fonctions)

# APPEL À PROJETS B

## **DOCUMENTS À JOINDRE**

- 1) *Curriculum vitae détaillé des personnes clés*
- 2) *Statuts*
- 3) *Bilans, comptes de résultats et annexes du dernier exercice clôturé*
- 4) *Situation comptable la plus récente pour l'exercice en cours*
- 5) *Un plan financier détaillé prévisionnel du projet sur sa durée.*
- 6) *Organigramme relatif au projet d'événement (si nécessaire)*
- 7) *Déclaration de Minimis*
- 8) *Si l'institution se trouve en situation de plan d'apurement vis-à-vis de la Fédération Wallonie-Bruxelles, copie du plan d'apurement agréé par la F.W.-B. et Déclaration sur l'honneur de son bon suivi.*

### **NB :**

- *Une série de documents pourra être demandée au candidat après la séance de jury.*
- *S'il y a lieu, le candidat aura en outre la possibilité de joindre, via la plateforme, tous documents et renseignements qu'il jugera utiles.*